

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES ALLOIS

Registre des délibérations du Comité Syndical

03 - Délibération en date du 18/08/2020 portant élection de quatre Vice-présidents :

Le Comité Syndical du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable des Allois s'est réuni à la mairie de La Geneytouse le 18 août 2020, à 19H30, suivant convocation en date du 06 août 2020, sous la présidence de Monsieur Olivier LABREGERE.

Présents : MM LABREGERE Olivier, DESROCHE Roger, GRENIER Christian, LEMARCHAND Frédéric, MAYAUD Thierry, PAROT Serge, PAUZAT Yves, REYGNAUD Claude, ROUX Jacques, SERRU Romain, THALAMY Bernard, THEYS Antony.

M. Antony THEYS a été élu secrétaire de séance.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération en date du 18/08/2020 portant détermination du nombre de Vice-présidents,
Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection des Vice-Présidents, que le Comité Syndical doit élire par vote à bulletin secret, conformément à l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

PROCEDE à l'élection de quatre Vice-présidents.

1^{er} Vice-Président :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 12
- Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le bureau de vote (art L.66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 7

A obtenu :

- M. REYGNAUD Claude : Douze voix

M. REYGNAUD Claude est déclaré 1^{er} Vice-président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois.

2^{ème} Vice-Président :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 12
- Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le bureau de vote (art L.66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 7

A obtenu :

- M. PAROT Serge : Douze voix

M. PAROT Serge est déclaré 2^{ème} Vice-président Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois.

3^{ème} Vice-Président :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 12
- Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le bureau de vote (art L.66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 7

Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 20 Août 2020.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES ALLOIS

Registre des délibérations du Comité Syndical

A obtenu :

- M. DESROCHE Roger : Douze voix

M. DESROCHE Roger est déclaré 3^{ème} Vice-président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois.

4^{ème} Vice-Président :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 12
- Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le bureau de vote (art L.66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 7

A obtenu :

- M. GRENIER Christian : Douze voix

M. GRENIER Christian est déclaré 4^{ème} Vice-président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois.

A La Geneytouse, le 18 Août 2020

Le Président,

Olivier LABREGERE



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 20 Août 2020.